



À vélo tout est plus beau !



>>> Vélo Contact <<< 2024



Château de Castelnau-Bretenoux

Milou

*Forteresse médiévale du XII^e siècle, édifiée sur une butte de 200 mètres de haut.
Un paysage familier pour les « cyclos » lotois de l'U.S. Siran...*

Sommaire

Le mot du Président.....	2
Compte-rendu de l'assemblée générale de l'US SIRAN CYCLOTOURISME.....	3
du 15 Décembre 2024.....	3
1. Rapport moral - Activités 2023 :	3
2. Rapport financier et approbation des comptes	5
3. Renouvellement du Conseil d'Administration	6
4. Perspectives 2025	6
5. Intervention de Bernard BARBET représentant Didier CARTEAU, président du CODEP	7
6. Intervention de Guy MESPOULHES	8
7. Intervention de Colette MESPOULHES :	8
Rétrospective de l'année cyclo. par Nicole	9
Arrêt sur images :	10
Séjour de Pentecôte à Montagnac (Hérault).....	10
L'Ecole Cyclo. :	11
14 Juillet 2024 - Sortie Anniversaire de Jeannot.....	11
La Semaine Fédérale par Brigitte et Bernard B. :	12
A Roanne (Loire) du 20 au 27 Juillet.....	12
Participation aux randonnées : Retour en images.....	14
Ronde de la Chataigneraie 2 Novembre (photos Thierry Beaudusseau).....	14
Balade Tolosane de Jacky Reyt.....	16
Le Tour de France 2024	17
- 11 ème Etape : Arrivée au Lioran, Romain Bardet ovationné au Pas de Peyrol	17
- 12 ème étape : départ d'Aurillac, direction le Lot et arrivée à Villeneuve sur Lot (Lot et Garonne).....	18
La page occitane de notre ami Jean-Pierre SPIES.....	19
Souvenirs, souvenirs.....	21
Extrait de « L'histoire du club »	21
Quelques photos retrouvés par Jeannot Prieu et Brigitte Barbet :	22
La législation concernant les Vélos à Assistance Electrique.....	22
Les Infractions à vélo et montant des amendes	24
Ils nous soutiennent :	24
Calendrier 2025 des randonnées et autres manifestations	26

Le mot du Président

La saison cyclo. 2024 a bien mal commencé avec l'accident domestique survenu à Jeannot et dont il s'est heureusement remis grâce à sa volonté et à la pratique quotidienne du vélo.

Le mauvais temps a fortement perturbé la Journée des Gorges de la Cère qui se tenait à Siran et n'a pas eu le succès escompté. Fin mai, le séjour club à Montagnac dans l'Hérault est venu apporter un peu de soleil et de « baume au cœur » aux participants et leur donner du tonus pour la suite. Comme à l'habitude, les randos des clubs voisins ont ensuite occupé nos licenciés qui aiment s'y retrouver. Puis, les sorties d'été du 14 Juillet (Barrage d'Enchanet et St Etienne Cantalès) et du mois d'Août avec les Lotois (Lac du Tolerme) ont permis à tous les amis du club de partager une bonne table. La Semaine Fédérale dans La Loire et la Semaine Européenne au Portugal ont accueilli quelques inconditionnels. Enfin, la Rando. de la Fête de Siran a drainé une belle participation avec des circuits vélo, VTT et marche appréciés de tous.

Notre Ecole Cyclo. a effectué 24 sorties hebdomadaires. Le nombre moyen de participants a un peu baissé ; toutefois, nous avons constaté une mobilisation importante des parents ; ce qui a donné un caractère plus familial aux promenades et a bien aidé les fidèles animateurs.

Je vous laisse le soin de feuilleter notre revue qui pourrait être la dernière sous la forme actuelle (nous allons réfléchir sur une communication plus succincte mais plus régulière et instantanée, utilisant notamment notre site : <http://us-siran.ffvelo.fr/>)

Et vous souhaite une bonne année 2025 à vélo...

André Balthazar

N'oubliez pas notre site : <http://us-siran.ffct.org/> Pour publier vos photos ou articles.



Compte-rendu de l'assemblée générale de l'US SIRAN



CYCLOTOURISME du 15 Décembre 2024

L'assemblée générale annuelle relative à l'exercice 2024 de l'US SIRAN Cyclotourisme s'est tenue le Dimanche 15 Décembre 2024 en présence **d'une trentaine de licenciés**.

Il remercie de leur présence plus particulièrement : **Guy MESPOULHES, Maire de Siran et Colette MESPOULHES, Adjointe et Présidente de l'U S Siran Omnisport.**

Excusés : Didier CARTEAU président du CODEP , Marie-Claire CHAZETTE, Michel ROUANNE, Jérôme BELAUBRE, Jacques FART, Jean-Pierre SPIES, Marc SOULHAC, et Denis AUDONNET.

Il présente les nouveaux licenciés, présents à cette Assemblée :

- **Thierry BAUDUSSEAU**, licencié depuis fin 2023, originaire de l'Isère et nouveau résident à Siran,
- **Marie Hélène DENOYER**, licenciée en cours de saison 2024 mais déjà licenciée du club par le passé,
- **Séverine BAYLE**, qui nous aidait déjà depuis longtemps pour l'Ecole Cyclo,
- **Véronique SARDA** de Thiézac qui va prendre la licence 2025,
- **Bruno COSTA** qui reprend la licence 2025 après quelques ennuis de santé,
- **André CHAVAROCHE et Albert DENOYER** reprennent également leur licence pour 2025.

André remercie **Michel BOY** qui fait le déplacement depuis Limoges et est toujours fidèle à notre A. G.

Il remercie aussi tous les membres du Conseil d'Administration qui font vivre le club. Notamment, il tient à rendre honneur à la seule femme de notre C. A. : Nicole qui œuvre beaucoup pour le club. Outre la gestion rigoureuse de la trésorerie, elle anime de façon assidue l'Ecole Cyclo. et gère le planning des animateurs.

Enfin une pensée est demandée pour nos disparus de la commune décédés dans le courant de l'année et liés à notre association ; en particulier Henri FARGES, ancien maire et président d'honneur de notre club.

1. *Rapport moral - Activités 2023 :*

Les effectifs des licenciés - Présentation de Gérard CHEVALLIER

Evolution des effectifs :

Au 31/12/2024, le club compte **65 licenciés dont 46 licenciés adultes** (+ 1 par rapport à 2023) et **19 enfants à l'Ecole Cyclo.** (+ 1 par rapport à 2023).

Répartition par sexes : **19 femmes, 46 hommes**

Effectif licenciés adultes : 12 Femmes, 34 hommes

Effectif Ecole Cyclo. : 7 filles, 12 garçons

Evolution de l'âge moyen :

AGES moyen	Effectif Total	Adultes	Ecole Cyclo
2024	49 ans	65 ans	10 ans
2023	49 ans	64 ans	10 ans
2022	43 ans	65 ans	11 ans
2021	44 ans	66 ans	11 ans
2020	49 ans	65 ans	11 ans

Rapport d'activité :

Organisation des 2 randonnées inscrites au calendrier officiel FFCT :

- **4 Mai 2024 : Journée des Gorges de la Cère à Siran** Le mauvais temps s'est malheureusement invité ce jour là : Six cyclistes inscrits seulement et une trentaine de Vététistes en comptant notre Ecole Cyclo.
- **17 Août 2024 : La Randonnée de la Fête** (inscrite au calendrier CODEP) organisée par le club a connu un bon succès de participation avec 61 cyclistes, 40 vététistes et 60 marcheurs. Les circuits vélo avec deux boucles sur le Lot, puis le Cantal avec ravitaillement à Siran ont été très appréciés.

Participation autres rando clubs et évènements labellisés FFCT

Une douzaine de nos cyclistes motivés participent aux randonnées des clubs cantaliens inscrites au calendrier. Cela s'est confirmé en 2024

Six habitués de longue date ont par ailleurs participé à la Semaine Fédérale à Roanne ; et deux à la semaine Européenne au Portugal.

Séjours Club et autres rando. Internes au club

- **18-19-20 Mai - Weekend de Pentecôte à Montagnac (Hérault) organisé par Bernard Barbet.** Le week-end s'est parfaitement bien déroulé avec le soleil présent du Samedi 11 heures jusqu'au lundi 14 heures. 13 participants dont 11 roulants et 2 accompagnants. Les circuits au milieu des vignes et le passage au Lac de Salagou ont ravi toute l'équipe
- **14 Juillet 2024 : Sortie anniversaire de notre vétéran Jeannot Fournol** avec un repas à St Etienne Cantalès ; Circuit de 88 kms, 14 participants. A noter, Jeannot parti seul en tête avec un passage au barrage d'Enchanet n'a jamais été rattrapé...Tous les licenciés sont ravis de voir Jeannot en aussi bonne forme après tous les accidents et ennuis de santé subis. Encore une fois, cela démontre bien que la pratique du vélo permet de mieux résister.....
- **13 Août 2024 : Randonnée annuelle du club organisée par nos licenciés lotois au départ de Souseyrac.** Après un circuit de 70 Kms, pédalants et familiers (30 personnes) se sont retrouvés autour du Lac du Tolerme à Sénailiac.

Nouveaux maillots en 2024

A noter qu'une quinzaine de tenues club ont été à nouveau commandés à la Société Noret et livrées au mois de Juin. Une nouvelle livraison nécessite un minimum de commandes (5 ?)

Deux tenues sont encore disponibles. Les licenciés intéressés peuvent s'adresser à André.

Ecole cyclo. - L'Ecole française de Vélo : Présentation de Jeannot Prieu

L'Ecole cyclo. de l'U.S. Siran a fonctionné sans discontinuer d'Avril à fin Octobre.

- **24 sorties ont été organisées** les samedi avec quasiment le même nombre de licenciés enfants et accompagnateurs (licenciés adultes et parents) que l'an passé. Le nombre moyen de participants est en baisse ; pour les enfants 6 au lieu de 9 participants et est stable pour les accompagnateurs (6 accompagnateurs).

Nos jeunes cyclos ont participé aux randonnées de Gorges de la Cère le 4 mai, de la Fête de la Balbarie le 9 Mai et de la Fête de Siran le 17 Août.

Enfin, le Dimanche 23 Juin : quatre de nos grands adolescents (1 fille et 3 garçons) ont couru le Contre La Montre Glénat – Siran dans le cadre de la « Journée Vélo entre 2 lacs » organisée par l'ACVA.

Pour diverses raisons (météo, indisponibilités diverses), en 2024, nous n'avons pas effectué de sorties à l'extérieur de la commune. Nous essaierons de faire mieux en 2025.

Parmi les accompagnateurs, nous pouvons remercier Séverine BAYLE présente à 19 sorties. Pour les enfants : ont été particulièrement assidus : Chez les grands, Baptiste MAS (20 sorties) et chez les Petits : Tony FRULLANI (14 sorties)

A noter que le club compte un nouvel « initiateur » en la personne de Jérôme Belaubre qu'il convient de remercier pour son implication.

2. *Rapport financier et approbation des comptes*

Nicole SOULHAC prend la parole en détaillant chaque poste de recette et de dépense inscrit au bilan financier de 2024.

Bilan financier 2024

		<u>Report 2023</u> : 7780,83	
Dépenses :		Recettes :	
- apéro de l'AG 2023	92,00	-Sponsors vélo contact	300,00
-Vélo Contact 2023	327,47	-Intérêts année 2024	99,73
		-Intérêts parts sociales	1,00
-Frais réunions +sorties	246,60	-Subvention commune	400,00
-Achat maillots	2043,60	-Vente maillots	1807,50
-Participation du club pour les licenciés achetant des maillots	520,00	-	
-Sortie Pentecôte à Montagnac	2675,50	-Sortie Pentecôte	2730,00
-Rando.de la fête du 17/08/24	422,05	-Rando.de la fête du 17/08/24	631,00
-Remb't aux licenciés concernés, pour manif.labellisées 2023, versé par club	475,00	-Clôture compte des artisans	468,85
		-FFCT : participation aux activités du club 2023	47,00
-Frais gestion	44,11	-Cot.club + cartes membre	256,00
-Licences FFCT 2024	2706,50	-Licences FFCT	2658,00
Sous-total :	9552,83	Sous-total : 9399,08	

Ecole Cyclo

-licences FFCT 2024	184,00	-licences FFCT 2024	130,00
-Frais déplacements	74,40	-Département du cantal	300,00
-Frais divers	78,79		
-Remboursement stage initiateur à J.Belaubre	30,00		
		Sous-total : 430,00	
Sous-total :	367,19		

TOTAL : 9920,02
Déficit : 9920,02 - 9829,08 = 90,94

Solde au 8/12/2024: 7780,83 - 90,94 = 7689,89

La participation du club à l'achat des maillots en 2023 (520 €) a été comptabilisée en 2024 car elle a été déduite du prix des licences 2024 pour tous les licenciés ayant acheté les maillots. Cette participation était justifiée par la subvention versée par le Conseil Départemental en 2023. A noter, qu'il n'y aura plus de participation du club pour l'achat de nouveaux maillots.

Dans les recettes, le club a bénéficié du versement par l'Association des Commerçants et Artisans lors de sa dissolution (468, 85 €). Le Bilan enregistre un faible déficit. Il se justifie en partie par l'achat des maillots (il reste 2 tenues à vendre).

Guy MESPOULHES félicite Nicole pour la présentation très explicite du bilan.

3. Renouvellement du Conseil d'Administration

Après avoir approuvé à l'unanimité les rapports d'activité et comptable, l'assemblée est invitée à renouveler le Conseil d'Administration et désigner le nouveau Bureau, conformément aux statuts en vigueur.

Aucun désistement n'est à déplorer et trois nouveaux membres ont fait acte de candidature :

Thierry BAUDUSSEAU, Brigitte BARBET et Séverine BAYLE.

Le Bureau du nouveau Conseil d'Administration est ainsi constitué et approuvé :

- **BALTHAZAR André : Président**
- **FOURNOL Jean : Vice-Président**
- **MONBERTRAND Emile : Vice-Président**
- **SOL Pierre : Vice-Président**
- **CHEVALLIER Gérard : Secrétaire**
- **BAUDUSSEAU Thierry : Secrétaire adjoint**
- **SOULHAC Nicole : Trésorière**
- **SOULHAC Marc : Trésorier Adjoint**
- **PRIEU Jean : Responsable Ecole Cyclo. et Sécurité, trésorier adjoint**
- **BARBET Bernard : Membre**
- **BARBET Brigitte : Membre**
- **BARBET Michel : Membre**
- **BAYLE Séverine : Membre**
- **MAURY Didier : Membre**
- **REYT Jacky : Membre.**

4. Perspectives 2025

Point sur la prise des Licences en 2025 :

Le coût de l'assurance augmente de 3 € pour le Petit Braquet et 5 € pour le Grand Braquet

Rappel : depuis 2024, le certificat médical n'est plus obligatoire sauf pour les Cyclo sportives. Le licencié est responsable et doit par conséquent bien lire et valider le questionnaire de santé (si réponse non conforme, il faut impérativement consulter un médecin).

Sont déduits des prix des licences : 5 € pour chaque participation à une randonnée officielle d'un jour inscrite au calendrier CODEP.

Rappel des règles de sécurité par Jeannot Prieu :

Jeannot Prieu insiste sur les règles de sécurité à respecter à vélo et sur les amendes encourues en cas de manquement à certaines règles. Il rappelle la nécessité d'avoir un vélo bien entretenu et révisé régulièrement.

Le CODEP a équipé le club d'éclairages de visibilité arrière. La distribution sera faite en priorité auprès des enfants de l'Ecole Cyclo. Pour les adultes, ils pourront les demander auprès d'André.

Dernière info. : le feu clignotant serait en passe d'être interdit !

Randonnées FFCT organisées par le Club :

- Journée des Gorges de la Cère : le 03/05/2025 à LAVAL DE CERE
- Randonnée de la Fête : le 16/08/2025 à SIRAN
- Ces randonnées ont été inscrites au [calendrier CODEP](#) en ligne sur le Site de l'U. S. SIRAN.

Randonnées internes au club :

- 14 Juillet : Randonnée anniversaire 89 ans de Jeannot FOURNOL
- Mi-Août : Rando. Du Quercy à partir de St Céré

Séjour Pentecôte (7, 8 et 9 Juin) :

Bernard BARBET intervient pour sonder l'assistance sur les personnes intéressées. Trois sites sont proposés : Brassac (Tarn), Chaudesaigues (Cantal) et Fournols (Puy de Dôme).

Une vingtaine de cyclos seraient partants avec une préférence pour Brassac ou Chaudesaigues. Bernard va engager des démarches au plus tôt (prix, possibilité, circuits) et les soumettra aux licenciés pour décision définitive.

Sept ou huit licenciés sont également intéressés pour participer à l'« Ardéchoise » : Formule 3 jours du Jeudi 12 Juin au Samedi 14 Juin.

Les deux séjours sont très rapprochés ! Bernard, cependant, s'engage à étudier la possibilité pour les

volontaires de s'engager sur cette randonnée bien connue.

Autres sorties ou randonnées pour les licenciés du club :

Michel Barbet propose de relancer des sorties club mensuelles (Dimanche matin) à partir de Siran ou d'une commune proche. Ces sorties se dérouleraient sans aucune obligation, avec un calendrier à définir et utilisation d'un groupe WhatsApp pour communiquer.

La mise en œuvre de ces sorties sera étudiée à la prochaine réunion du Bureau et une information sera faite à tous les licenciés.

Voyage :

Milou Montbertrand intervient pour rappeler que des empêchements familiaux l'ont contraint à renoncer à l'organisation d'un voyage en 2024.

Pour l'instant, il n'est pas envisageable d'organiser un voyage en 2025.

Cependant, de manière définitive, le Compte Bancaire Voyages ouvert à la Caisse d'Epargne au nom du CODEP sera transféré auprès d'un compte au nom de l'US Siran Cyclo qui sera ouvert au Crédit Agricole.

Fonctionnement de l'Ecole Cyclo. :

Comme chaque année, l'Ecole cyclo. reprendra ses activités vers la fin Mars. Une réunion préalable sera organisée en présence des parents, notamment pour vérifier l'état des vélos.

Si le temps le permet ; nous essaierons d'organiser plusieurs sorties en dehors de la Commune (exemple : déplacement à Jussac, proposée par Didier Carteau....).

Vélo Contact :

Les articles et photos intéressantes pour l'élaboration de la revue sont attendus avant le 15 Janvier (adressés à andrebalthazar@orange.fr).

Nous vous rappelons qu'il est important aussi de faire vivre notre site <http://us-siran.ffvelo.fr/> en adressant à Gérard Chevalier toute information ou documentation pouvant intéresser nos licenciés.

Intervention de Jeannot Fournol :

Jeannot donne quelques informations glanées sur les divers supports de la Fédération : vieillissement, baisse des effectifs, accidents toujours importants. Il fait une éloge appuyée de la revue fédérale « CYCLOTOURISME » et invite l'assistance à s'y abonner. Il précise que deux nouveaux sponsors soutiennent le club : Cantal EBIKELOC à Laroquebrou et la Caisse Locale GROUPAMA D'OC.

A l'occasion, Françoise Delmas précise que la Caisse Régionale du Crédit Agricole peut également être sollicitée.

5. Intervention de Bernard BARBET représentant Didier CARTEAU, président du CODEP

En lieu et place de Didier Carteau excusé, Bernard Barbet intervient pour donner quelques informations sur l'instance départementale.

Il rappelle tout d'abord que depuis l'A. G. du CODEP du 9 Novembre : trois licenciés de l'U.S. Siran figurent en bonne place au Bureau du CODEP :

- Thierry Baudusseau en qualité de secrétaire (nommé lors de la dernière A. G.),
- Jeannot Prieu, Responsable de la Commission Jeunes depuis plusieurs années
- Lui-même, Responsable Voie verte et randonnées permanentes, depuis l'A. G. 2023.

Le Cantal compte 4 Randonnées Permanentes : Au cœur du Pays Vert, Plateau du Cézalier et Alagnon, Rivière Espérance (Dordogne) et « Les Clarines ».

Cette randonnée « Les Clarines » (grimpée du Puy Mary par les 3 côtés) va être proposée cette année à tous les clubs du Cantal et leurs cyclos au cours d'une journée festive dont la date reste à déterminer.

Le CODEP va relancer en début d'année prochaine une campagne de formation d'animateurs, initiateurs ou moniteurs. Sollicités pour doter le club de nouveaux animateurs ou animatrices ; Séverine Bayle, Thierry Baudusseau, Nicole Soulhac et Michel Barbet sont partants pour cette formation qui devrait se dérouler en début d'année.

A noter enfin que le CODEP organise cette année les séjours suivants :

7 au 14 Juin à Salers	8jours / 7nuits, randonnées au départ de Salers	960 € (pension complète)
21 au 28 Juin à Condat	8jours / 7nuits, randonnées au départ de Condat	595 € (ne comprend pas les repas de midi)
26 Avril au 3 Mai Platja d'Aro en Catalogne	8jours / 7nuits pas de transport prévu jusqu'à l'Hôtel	595 € (pension complète)
20 au 29 Mai Praia de Viera au Portugal	10 jours / 9nuits Transport au départ d'Aurillac avec remorque pour vélos	1 310 € (ne comprend pas les déjeuners du jour 3 au jour 8, les repas lors de l'aller et retour)
12 au 21 Septembre Praia de Viera au Portugal	10 jours / 9nuits Transport au départ d'Aurillac avec remorque pour vélos	1 310 € (ne comprend pas les déjeuners du jour 3 au jour 8, les repas lors de l'aller et retour)

Pour tous ces voyages : les renseignements et inscriptions doivent être pris auprès de :

Jean Marc Warlier - Tél : 06 47 60 39 35 – Mail : jean-marc.warlier@orange.fr

Enfin, Bernard Barbet rappelle qu'une nouvelle législation concernant les vélos électriques (VAE) doit être connue par tous les utilisateurs. Didier Carteau tient à sensibiliser tous les licenciés sur ce point. Ces nouvelles règles feront l'objet d'un développement dans notre revue « Vélo Contact » et sur notre site US Siran.

6. Intervention de Guy MESPOULHES

Guy MESPOULHES clôture l'Assemblée Générale en remerciant vivement tous les bénévoles du club de Siran. Il félicite les intervenants pour la clarté de leurs rapports, notamment le bilan financier. Il remarque combien les licenciés extérieurs à la commune et qu'il retrouve avec plaisir chaque année, sont attachés au club et participent activement à sa bonne marche.

Il redit sa satisfaction de voir le club s'impliquer dans la vie de la commune notamment avec l'Ecole Cyclo. maintenant ainsi le lien social entre générations. Il profite de l'occasion pour indiquer que la ComCom de la Châtaigneraie projette de créer un circuit pour les gravels empruntant les chemins forestiers de Siran.

Enfin, il indique l'achèvement prochain de l' « Ilot Fraysse » en plein bourg qui sera doté d'une salle multi fonction où chacun pourra s'informer sur les activités culturelles et sportives portées par les diverses associations de la Commune et sera équipée de bornes de recharge pour les vélos électriques.

Guy MESPOULHES invite tous les participants, le dimanche 12 Janvier, à la visite de la maison « Fraysse » à 15 Heures suivie de la cérémonie des voeux à la salle des fêtes.

7. Intervention de Colette MESPOULHES :

Colette MESPOULHES, au nom de l'U. S. Siran redit auprès de l'Assemblée sa satisfaction de voir la section Cyclotourisme gérée efficacement et lui souhaite une bonne continuation. Elle souligne la bonne tenue des finances.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un apéritif a été servi, suivi d'un repas au Relais du Musée.



Rétrospective de l'année cyclo. par Nicole

Quelques sorties incontournables de l'US Siran

Cette année, pour la sortie club de Pentecôte, c'est à Montagnac dans l'Hérault que nous ont conduit nos pas ou plus exactement nos roues de voiture d'abord, de vélo ensuite ; séjour très bien organisé par Bernard et Brigitte et parcours peaufinés par Milou... Nous étions 11 pédalants et 2 accompagnants.

Le samedi après-midi, après le traditionnel pique nique de retrouvailles, nous voilà partis pour un parcours théoriquement de 65 km, en fait pour moi 78 km et pour d'autres encore plus ... parcours très « sympa », au milieu des vignes avec en prime un col : celui de la Fieyre ou « lo col de la Figuiera » est ce le même ?

Le soir (à moins que ce ne soit le dimanche soir, ma mémoire est défaillante !) apéro. offert par les deux B avec petit quizz pour tester nos connaissances sur le vélo... !

Le dimanche, départ vers le lac du Salagou et Saint Guilhem le désert, pas forcément atteint par tout le monde... en particulier par Milou et moi qui avons préféré engranger quelques cols (5 au total), certes modestes mais inscrits au « Chauvot ».

Le lundi, petit tour de « décrassage »... de 60 km quand même !!

Le soleil nous a accompagnés tout au long du séjour et l'ambiance était là aussi.

Le 14 juillet, jour particulier puisqu'anniversaire de Jeannot (Fournol), est organisée depuis plusieurs années une rando. avec le même nombre de km que les années d'âge de Jeannot ; cette fois Jeannot a préféré partir seul pour réussir son « challenge » et c'est donc sans lui que nous nous sommes retrouvés, 11 cyclos, chez André pour le départ vers Laroquebrou, Montvert, ... pour certains direction le barrage d'Enchanet ; André et moi coupons vers Saint Santin, avec un aller-retour à Arnac, où nous retrouvons les autres et continuons vers Saint-Paul des Landes, le Cassan et Saint Etienne-Cantalès ; les plus courageux font le tour par La Capelle Viescamp.

C'est au Pradel, où nous attendent Dédée et Milou, Annie et Marc que nous nous rejoignons tous : apéro sur la terrasse avec vue sur le lac, puis un bon repas dans une ambiance conviviale.

Il ne nous restait plus qu'à rattaquer à vélo vers Saint-Gérons, Glénat, Escoubeyroux et Siran où Annie nous avait préparé des boissons fraîches pour nous remettre de la « côte de Clamagirand » !

Belle journée sous le soleil sans trop de chaleur. Jeannot était content lui aussi : il avait fait ses kms et avait un repas le soir avec sa famille à Renac.

La sortie, maintenant inscrite sur les agendas, aux alentours du 15 août, des cyclos lotois et siranais, a eu lieu cette année le 13 août : départ 8 h sur la place de Siran ou de Saint-Céré pour un rendez-vous à 9 h au café de Souseyrac.

Le temps menaçait un peu mais la pluie nous a finalement épargnés... Petit tour d'une quarantaine de km concocté par Milou, qui a l'art de dégoter des petites routes inédites mais pas toujours très plates ! A 12 h nous rejoignons les non pédalants au resto du lac du Tolerme pour un repas bien sympathique avec vue sur le lac (cette fois-ci du Tolerme et non de St Etienne Cantalès) ; Le retour, sur Siran pour nous, fût un peu dur au départ mais nous sommes arrivés au bout de la côte du Pont de Rhodes ! Encore une journée bien agréable !

Avec l'école cyclo, nous sommes sortis régulièrement du 13 avril au 26 octobre avec une bonne participation des enfants en début de saison mais peu de candidats pour les dernières sorties !!

Nous avions dans l'idée de faire une ou deux sorties à l'extérieur pour changer un peu des chemins siranais, par exemple aux éoliennes et à Jussac, mais devant le peu de présence des enfants nous avons renoncé à ces projets .

Il va falloir remotiver la « troupe » pour la saison prochaine.

Nicole Soulhac

Arrêt sur images :

Séjour de Pentecôte à Montagnac (Hérault)



Séjour au VVF de Montagnac dans un cadre très verdoyant



Au préalable : Coiffée de sa casquette de super mamie vélo, Nicole reçoit une gourde d'eau bénite pour qu'elle ne s'échappe pas à Lourdes....(Ceux qui ont vu la pièce de théâtre à Siran comprendront ...)

Les randonnées peuvent alors commencer.....
Attention : les routes de l'Hérault réservent bien des surprises avec de bons dénivélés....



Prêts pour la première sortie



Premier col (de la Figuera)



Dimanche : Arrivée au Col de l'Agasse, après une montée remarquable depuis le barrage de Vailhan..., route sinuose et dénivelé important.



Marc montre le chemin



Pique-nique à Salasc



Arrêt près du Lac du Salagou

Agréable séjour et belles randonnées : Merci aux organisateurs Bernard et Brigitte

L'Ecole Cyclo. :



Les petits apprécient le goûter au retour de la randonnée



Le 23 Juin : Participation au Contre La Montre Glénat – Siran dans le cadre de la « Journée Vélo entre 2 lacs » organisée par l'ACVA.. Les plus grands : Emilie, Gaël, Nolan et Baptiste ont vaillamment participé à la course. Les petits ont emprunté une partie du circuit et ont eu droit eux aussi à une médaille.

14 Juillet 2024 - Sortie Anniversaire de Jeannot



Barrage d'Enchanet : Daniel C., Didier M., Gérard C., Bernard B., Jean-Pierre S., Françoise D., Michel B., Brigitte prend la photo.



Repas à St Etienne Cantalès

A la santé de Jeannot....

La Semaine Fédérale par Brigitte et Bernard B. :

A Roanne (Loire) du 20 au 27 Juillet



C'est parti pour Brigitte !!!
Le Cantal bien représenté



Château de la Roche St Priest La Roche



Village d'Arcon (Loire)



Village du CROZET (Loire)



Au Barrage de VILLEREST - LOIRE



Basilique du sacré Cœur de Paray-le-Monial - Saône-et-Loire 71



Avec les amis de Vallogne



Sur les bords de Loire, prêts pour le défilé de clôture.



Joie et bonne humeur...certains bien protégés par la côte de maille

Rendez-vous à : la semaine fédérale 2025 à Orléans du 3 au 10 Août

Semaine Européenne de cyclotourisme à Prayssac (Lot) du 5 au 12 Juillet

Participation aux randonnées : Retour en images



Randonnée des Gorges de la Cère à Siran le 4 Mai : quelques rares courageux



Randonnée à Maurs 9 Juin : avec nos nouvelles recrues Marie-Hélène et Véronique

Ronde de la Chataigneraie 2 Novembre (photos Thierry Beaudusseau)



Repas gourmand pour les cyclos !!!



Normal ! Des châtaignes pour la Ronde de la Châtaigneraie....

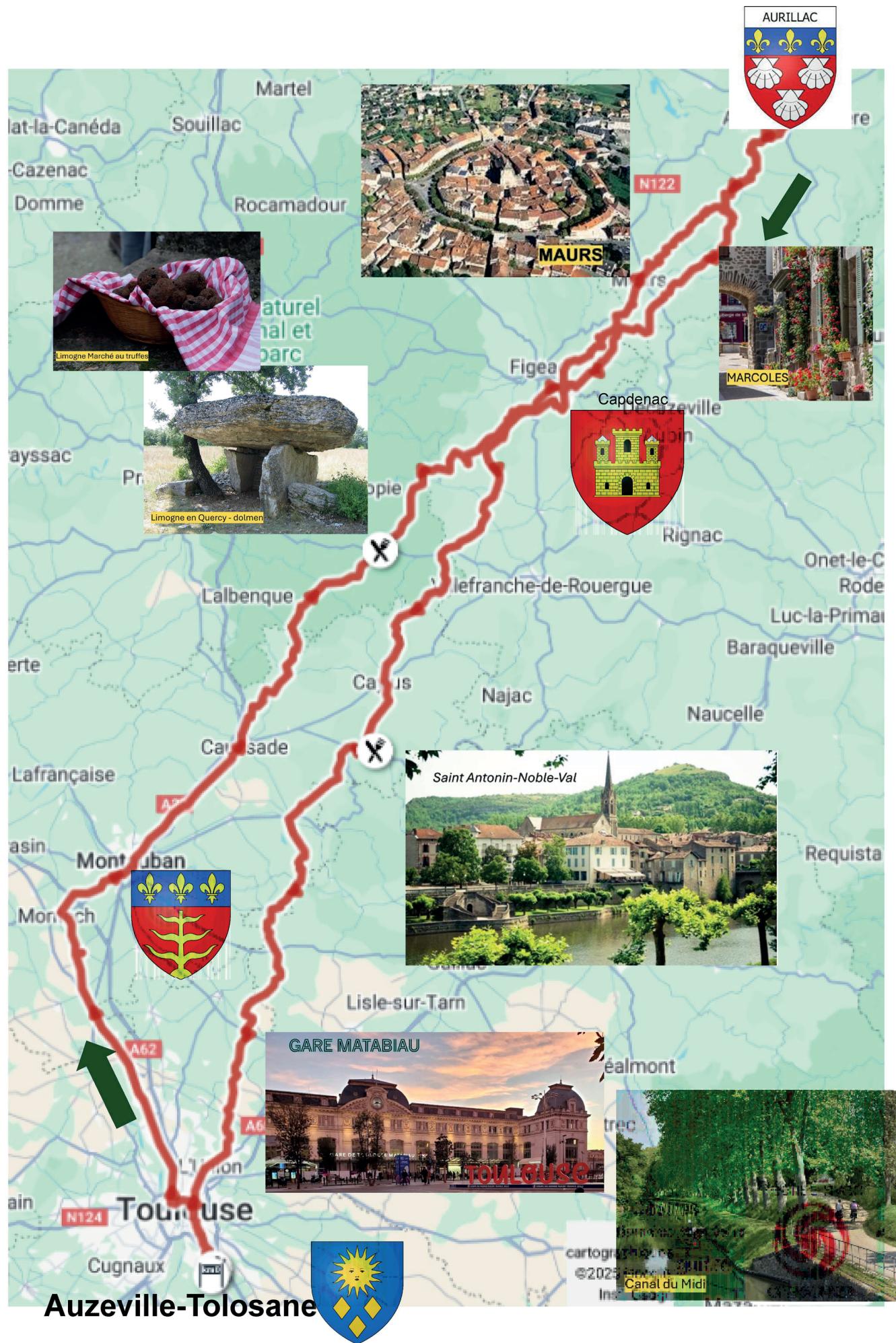


Eboulement sur la route près de Leucamp : Françoise a franchi l'obstacle !!!



Ravitaillements dans des petits bourgs bien sympathiques de la Châtaigneraie







Balade Tolosane de Jacky Reyt

Depuis pas mal de temps, « un petit vélo pédalait dans ma tête » pour me dire de faire une balade jusqu'à Toulouse pour rendre visite à mon fils qui habite à Auzerville Tolosane, tout au sud de Toulouse. C'était pour moi un défi. Je me disais que le trajet était long mais qu'il n'y avait pas un gros dénivelé.

Je me résous à préparer un parcours aller et retour sur mon GPS pour me lancer dans l'aventure. Bien entendu, j'ai choisi mon départ en faisant en sorte d'avoir une météo favorable. Je décidai donc que **le départ serait le jeudi 23 Août** vers 6 heures du matin. Après avoir équipé mon vélo d'une sacoche et d'éclairages, j'étais fin prêt.

Je pars donc **d'Aurillac vers Marcolès**. Malgré le beau temps, la température est froide : 5 ° C aux Petites à **Roannes Saint-Mary**, puis direction **Saint-Antoine et Saint-Constant** avec arrêt croissants. Ensuite, je prends direction **du Trioulou et Capdenac** avec un nouvel arrêt pour boire un café et se déshabiller car la température est bien remontée sous le soleil. Après, **direction la Vallée du Lot vers Ambeyrac, la Capelle Balaguer, puis Laramière, Saint Projet, Caylus et Saint Antonin-Noble-Val**, village où je m'arrête au restaurant à midi (village magnifique que je vous conseille de visiter).

Après le repas, je pédale vers **Montricoux, Monclar-de-Quercy, La Magdeleine-sur-Tarn et l'Union**. Il ne me reste plus que la traversée de Toulouse en empruntant les voies cyclables, très souvent mal faites et dangereuses. Puis à la **gare Matabiau**, j'emprunte la piste du **Canal du Midi** jusqu'à **Auzerville**, mon point d'arrivée.

C'est un beau parcours, avec uniquement des petites routes, sauf la traversée de Toulouse qui n'est pas super ; heureusement qu'il y a le G.P.S.

Voilà mon trajet Aller est bouclé : Arrivée vers 17 H 30, 225 Km parcourus avec 2420 mètres de dénivelé, une vitesse de 23,7 km/heure et 9 H 31 de vélo.

Peu après, je retrouve mon fils Guilhem, pour boire une bonne bière, prendre une bonne douche et le repas. Il m'a préparé un repas cyclo. : pâtes bolognaises et gâteau bananes-chocolat pour « recharger les accus ».

Après une bonne nuit de sommeil, je repars avec un itinéraire différent vers 6 heures. A cette heure matinale, il y a peu de circulation pour la traversée de Toulouse. Après avoir quitté **le Canal du Midi**, je prends la **piste du Canal des 2 mers jusqu'à Montbartier et direction Montauban** avec un arrêt café-croissants et déjà 75 Km dans les jambes. C'est la partie du parcours la plus monotone car c'est tout plat et les pistes au bord des canaux sont souvent très bosselées à cause des racines d'arbres ; c'est parfois dangereux.

Puis je repars vers **Caussade, Lapenche, Puylaroque et Limogne-en-Quercy** où je m'arrête pour pique-niquer à l'ombre sur la place du village et refaire le plein des gourdes. Ensuite, je retrouve le Lot à **Cajarc jusqu'à Larroque-Toirac et Capdenac**. Je continue ma route vers **Bagnac sur Célé et Maurs** où je retrouve Arlette, mon épouse, et Brigitte, ma sœur, qui sont venues à ma rencontre. A Maurs, un nouvel arrêt au bar s'impose pour se désaltérer car il fait chaud et soif. Et puis, tous les trois, nous reprenons la route par la **vallée de la Rance jusqu'à Lenseigne et Aurillac** en arrivant vers 18 Heures.

Voilà, la boucle est bouclée, avec **un trajet retour de 240 Km, 2100 m de dénivelé, à une moyenne de 24,2 Km/heure et 9 H 55 de vélo.**

Plusieurs personnes m'on dit que j'étais un peu fou de faire ce périple seul. Mais moi, je me suis régale et j'ai pris du plaisir. En plus, j'ai profité de mon fils à Toulouse....

Jacky Reyt.

Le Tour de France 2024

Deux belles étapes qui ont encore accru la notoriété de notre territoire par son relief et la beauté de ses paysages.

- 11 ème Etape : Arrivée au Lioran, Romain Bardet ovationné au Pas de Peyrol



Une étape d'anthologie pour les grimpeurs : 4 350 mètres de dénivelé positif surtout dans les 50 derniers kilomètres, avec une succession de montées très raides comme le col de Néronne, **Pas de Peyrol-Puy Mary, col du Pertus, col du Font de Cère** avec l'arrivée finale au Lioran.

La bagarre attendue entre Vingegaard-Pogacar a bien eu lieu sur les derniers kilomètres de cette étape.



Durant cette journée du 10 juillet, nos paisibles montagnes cantaliennes ont servi de décor au Tour de France.

Au Puy Mary, la magnifique statue de cycliste en pierre de Bouzentes a vu passer beaucoup de cyclistes « en chair et en os »



Tandis qu'en tête de la course, Jonas Vingegaard et Tadey Pogacar commencent leur « mano à mano » ; dans la montée au Puy Mary, **la vedette : c'est Romain Bardet !!!**

Des milliers de supporters sont venus lui rendre hommage pour son dernier Tour de France



Romain Bardet tapant dans les mains de tous ses supporters au Pas de Peyrol

Les pancartes rivalisent de créativités : "ça va Bardet", "Bardet président"... Ses fans ont même baptisé le virage du Pas de Peyrol : « Virage Romain Bardet ».



Dans la montée au Puy Mary, la chaussée est recouverte des inscriptions BARDET et de son effigie



Cela a été une étape certainement très émouvante pour notre champion auvergnat et qui montre bien la ferveur et l'enthousiasme du public pour cette course mythique et ses coureurs

- 12 ème étape : départ d'Aurillac, direction le Lot et arrivée à Villeneuve sur Lot (Lot et Garonne)

Pendant quelques kilomètres, les coureurs ont roulé sur les routes du Cantal : Sansac-de-Marmiersse, le Rouget-Pers, Roumégoux, Saint-Saury avant d'emprunter les routes du Lot : Souseyrac, Saint Céré...

Les routes empruntées par le Tour de France sont encore très vallonnées dans le Lot notamment avec la côte d'Autoire et la montée vers Rocamadour, bien connues des « cyclos » lotois de l'US Siran.



Ci-après Jean-Pierre SPIES raconte le passage du Tour de France à Roumégoux (La Chapelle du Bourniou) et rend bien compte de ce que représente « le spectacle du Tour de France » pour le public massé au bord de la route : une journée festive pour voir passer les champions en « un éclair ».... !!!

La page occitane de notre ami Jean-Pierre SPIES

Version occitane

Version française

LA JORNADA D'UNA MINUTA

Esto matin dau 11 de julhet, si son levats d'ora. Calia alestir lu cavanhòus, l'i metre pan, fromai, saucissons e pastís, sensa oblidar li bevendas, gòtos, toalha e toalhons, metre dins la veitura la cuberta, lo parasòl e li cadieras pleganti... Lu pichoi asperan, despacients.

D'unu, lu mai corajós, son partits a bicicleta, en banda. Lo luec de la sortida es tot trovat, serà lo mai pròche dau nòstre, que vau pas la pena d'anar fins a la Nacionala 122, nimai plus luenh devèrs Sant Saurí. Si pauseràn dins l'espaci erbós en faç de la Capela de Nòstra Dòna dei Gràcias dau Borniò. Un pichin quinzenau de quilomètres, tres quarts d'ora, en sublant, a bicicleta... coma dins la cançó de Montand...



La familha portera la merenda. Fa caud ja, lèu, lèu, que cau pas tardar per agantar una bona plaça.

Ver qu'es de matin que tot s'installa. Es manco pena de pensar a arribar au darrier moment. Premier que lu camins seràn barrats e clafits de veituras a cada crosament, pi toi lu pòsts interessants seràn ocupats !

Es una societat vertadiera que si bastisse lòng dau camin grand, una mena de vila lònga de 200 km quasi, dont son installats bandieras, paneus, juecs, mascaradas, tot un monde mirgalhat e colorat, qu'es a asperar dins lo soleu. Justament, començà lo passa carriera dei veïculs tarabastós que van captar l'attention de cadun, pichoi coma grands, per li faire passar lo temps e, a l'encòp, estampar dintre dei sieu tèstas li marcas comerciali... Cu recampa un gòto, una barreta, una malheta, de pega-solets, un panaman, cen que sabi ieu ?

D'unu an l'aurelha e meme l'uelh pegats au telefonet. Ver qu'au jorn d'ancuei, tot si passa en dirèct, tot vira en un batre d'uelh d'un costat a l'autre de la terra. Saup mai ben aqueu que si tròva long de la D20 cen que si passa en Plaça au Square a Òrlhac qu'aqueu qu'està en carriera dei Fraires !

LA JOURNÉE D'UNE MINUTE...

Ce matin du 11 de juillet, ils se sont levés tôt. Il faut préparer les paniers, y mettre pain, fromage, saucissons et pâtés, sans oublier les boissons, gobelets, nappes et serviettes, mettre dans la voiture la couverture, le parasol et les chaises pliantes... Les petits attendent, impatients.

Quelques uns, les plus courageux, sont partis en vélo, en bande. Le lieu de la sortie est tout trouvé, ce sera au plus près de chez nous, car ça ne vaut pas la peine d'aller jusqu'à la Nationale 122 ni plus loin vers Saint-Sauré. Ils se poseront dans l'espace herbeux en face de la Chapelle de Notre Dame des Grâces du Bourniou. Une petite quinzaine de kilomètres, trois quarts d'heure, en sifflotant, à bicyclette... comme dans la chanson de Montand...



La famille portera le pique-nique. Il fait chaud déjà, vite, vite, car il ne fait pas tarder pour décrocher une bonne place.

C'est vrai que c'est le matin que tout s'installe. Ce n'est même pas la peine de penser à arriver au dernier moment. D'abord parce que les routes seront barrées et envahies de voitures à chaque carrefour, et puis toutes les places intéressantes seront occupées !

C'est une vraie société que se constitue le long de la grand-route, une sorte de ville étendue sur pratiquement 200 km, où sont installés drapeaux, panneaux, jeux, déguisements, tout un monde chatoyant et multicolore, qui est en train d'attendre au soleil. Justement, débute le défilé des véhicules bruyants qui vont attirer l'attention de tous, petits et grands, pour leur faire passer le temps et leur imprimer dans la tête les marques commerciales. Qui attrape un gobelet, une casquette, un tee-shirt, des autocollants, un torchon, ou autre, va t'en savoir ?

Il y en a qui ont l'oreille et même l'œil collés au téléphone portable. C'est vrai que de nos jours, tout se passe en direct, tout tourne en un clin d'œil d'un côté à l'autre de la terre. Celui qui se trouve au bord de la D20 sait mieux ce qui se passe sur la Place du Square à Aurillac que celui qui habite rue des Frères !



Dion que son partits ! Dion que son 167 a córrer, dion que ja an ataquat Quentin Pacher, Kevin Geniets, Romain Gregoire, Valentin Madouas (que son toi dins la mema chorma...), an ja pilhat la calada devèrs Lo Rojet... Dion que Fabio Jakobsen es a la ramassa e que segurament va laissar calar...

A la sortida de Romegós, Valentin Madouas passa seguit de Jonas Abrahamsen de la malheta ai ponchs que reven sus eu embé Quentin Pacher, gaire luenh derrièr Anthony Turgis mena la caça de la tropelada...



Motòs... Veituras... Lutz... Siblets... Crids... Son passats. Es acabat !

N'i an que si lanhan d'aver manco vist la malheta jauna, la verda... tot es anat tant vito ! Son luenh ja lu forçats de la rota, bessai en Òlt que si ditz « mai qu'una etapa... » Basta de tot replegar e de s'en tornar au sieu en pensant : L'i èri ! Caura pi asperar l'arribada a Vilanova d'Òlt e regarjar lo compendi 'sto sera a la television !

Aquela de jornada ! Tant lònga qu'era despí dau matin a durat... una minuta !

Joan-Pèire Spies

Après St Saury, aux confins de deux départements et de deux régions, les coureurs sont attendus à Souseyrac



On dit qu'ils sont partis ! On dit qu'ils sont 167 à se tirer la bourre, on dit qu'il y a déjà eu des attaques, Quentin Pacher, Kevin Geniets, Romain Gregoire, Valentin Madouas (qui sont tous dans la même équipe...), on dit qu'ils sont déjà dans la descente sur Le Rouget... On dit que Fabio Jakobsen est à la traîne et qu'il va sûrement abandonner...

A la sortie de Roumégoux, Valentin Madouas passe suivi de Jonas Abrahamsen avec son maillot à pois qui revient sur lui avec Quentin Pacher, à quelques encablures derrière Anthony Turgis mène la chasse du peloton...



Motos... Voitures... Lumières... Sifflets... Cris... Ils sont passés. C'est fini !

Il y en a qui se plaignent de n'avoir même pas vu le maillot jaune, le vert... tout est allé si vite ! Ils sont déjà loin les forçats de la route, peut-être déjà dans le Lot qui se proclame « plus qu'une étape... » Il ne reste plus qu'à tout replier et à retourner à la maison en pensant : J'y étais ! Puis il faudra attendre l'arrivée à Villeneuve-sur-Lot et regarder le résumé de l'étape ce soir à la télévision !

Quelle journée ! Elle a été si longue depuis ce matin qu'elle a duré... une minute !

Jean-Pierre Spies



Souvenirs, souvenirs.....:

Extrait de « L'histoire du club » écrite par Jeannot Fournol et Robert Couderc
1984

Il y a 42 licenciés UFOLEP, dont 17 affiliés F.F.C.T.

Le 1^{er} mai, une course sur piste contre la montre est organisée au stade Jean Alric d'Aurillac. L'équipe de Siran est constituée par Jean Fournol, Albert Roques, Alain Vialard, Daniel Couderc, Alain Chambon, Jaky Reyt. La course est organisée par relais de deux coureurs. L'équipe de Siran se classe 3^{ème} sur 10.

C'est la dernière course qui a lieu sur cette piste, elle est démolie en 2015 pour agrandir le terrain de Rugby.



L'équipe de Siran pour cette course

Jacky Reyt, Couderc Daniel, Vialard Alain, Jeannot Fournol, Roques Albert, Chambon Alain.

Le 14 juillet le Club Cyclo organise une randonnée. Il y a 89 participants dont 14 Dames. 31 clubs sont représentés, venus de 8 ligues différentes. Libourne, Tarbes, Marseille, Paris, Clermont Ferrand, Tours, Cahors, Decazeville. Le Président de la ligue d'Auvergne est présent.

Le 24 juillet à une course par équipes de deux, de 6 heures à sansac de Marmiesse Jean Fournol et Albert Roques sont neuvièmes sur seize.

Le 15 août pour la fête de Siran, à la grimpée de Laroquebrou, Béguin (de Paris) réalise le temps de 15'23''.

Le 2 septembre, à la grimpée du Puy Mary contre la montre Jean Fournol réalise le temps de 49'.

Le 7 octobre l'assemblée générale CODEP 15 se tient à Maurs. Les Siranais gagnent le trophée des randonnées Cantaliennes.

La semaine fédérale est à Nogaro, Charles Fraysse et Jean Fournol y participent.

Bilan 1984 : Les Siranais participent à 17 courses et 16 randonnées.

29 avril critérium départemental à Jussac en présence de Gabriel Quéron Président de la ligue. 3 Siranais y sont qualifiés pour le régional qui aura lieu à Clavières le 20 mai. Peyral Laurent, Vigne viviane, et Alain Chambon y ont participés.

8 juillet la Marmotte : Alpes d'huez, la Croix de fer, le Télégaphe, le Galibier, le Lautaret, le Glandon, 200 kms, 4600m de dénivelé.

Jean Fournol, Daniel Couderc, Jacky Reyt, Alain Vialard y participent.

Alain Vialard sera le meilleur et obtiendra le Marmotton de Bronze.

Quelques photos retrouvés par Jeannot Prieu et Brigitte Barbet :

Course de la fête de SIRAN en 1984
Jeannot Prieu avec le maillot « Gitane »



Les jeunots.... Jacky Rey et Bernard Barbet
à la Semaine Fédérale à Nogaro (Gers) en 1984



Semaine fédérale Albertville (Savoie) en 1997 :



Bernard et Ludovic (6 ans) en troisième roue (fabrication maison)



Une semaine fédérale riche en crevaisons....
Bernard et Sylvain Rey tous

La législation concernant les Vélos à Assistance Electrique

Le bonus vélo supprimé

Les règles concernant les aides à l'achat ou à la location de véhicules peu polluants ont évolué depuis le 2 décembre 2024. En vertu du décret n° 2024-1084 du 29 novembre 2024 relatif aux aides à l'achat ou à la location de véhicules peu polluants, le bonus écologique pour les deux-trois roues et quadricycles motorisés ainsi que pour les cycles est supprimé.

Les cycles neufs ou d'occasion, achetés ou loués concernés par le bonus écologique avant le 2 décembre 2024 bénéficient d'une période transitoire, s'ils ont été commandés ou que leur contrat de location ait été signé avant le 1^{er} décembre à condition que leur facturation, ou que le versement du premier loyer en cas de location, intervienne au plus tard le 14 février 2025 inclus.

Équipement obligatoire et recommandé en vélo électrique

Le VAE est considéré comme un vélo classique et n'a pas à être immatriculé. Mais lorsque la puissance du moteur est supérieure à 250 watts ou que la vitesse maximale assistée est de 45 km/h, le vélo est considéré comme un « cyclomoteur ». Vous devez donc l'immatriculer.

La loi impose plusieurs types d'équipements de sécurité pour les vélos électriques, tels que :

- **des feux avant et arrière**, pour assurer une bonne visibilité de jour comme de nuit ;
- **des réflecteurs** sur les roues et les pédales, ainsi que sur les côtés du vélo ;
- **une sonnette**, indispensable pour avertir les piétons et les autres cyclistes ;
- **des freins efficaces** sur les deux roues.

Équipement recommandé : Bien que non obligatoire, certains équipements sont fortement recommandés pour assurer votre sécurité sur un vélo électrique. On peut notamment citer :

- **le port d'un casque**, même pour les adultes, ce qui peut réduire considérablement les risques de blessures graves en cas de chute ;
- **les gilets de sécurité réfléchissants**, pour être plus visible, surtout la nuit ou par faible luminosité ;
- **les gants de protection**, pour une meilleure prise en main du guidon et pour protéger les mains en cas de chute
- **un rétroviseur**, pour surveiller la circulation derrière soi ;

et bien sûr un **antivol de vélo électrique** solide !

D'autre part, le port d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire pour le conducteur comme pour le passager, hors agglomération, la nuit et dès que la luminosité est insuffisante.

Il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit. Il n'existe pas de dispositif permettant aux cyclistes de téléphoner en route à ce jour.

Le décret 2024-1074 publié le 27 novembre 2024 a modifié les règles pour l'éclairage des vélos. L'utilisation de feux clignotants à vélo est désormais strictement interdite, y compris pour l'éclairage arrière. Jusqu'à présent, seule la lumière avant devait être fixe, tandis que le feu arrière pouvait clignoter. Ce n'est plus autorisé en 2025. Le décret apporte aussi des précisions quant aux éclairages intégrés sur certains équipements du cycliste tels que les casques, sacs ou vestes. Tolérés jusqu'ici, les feux de stop sur ces équipements sont ainsi officiellement autorisés. Idem pour les clignotants intégrés permettant au cycliste d'indiquer sa direction sans avoir à lever le bras.

Règles de circulation spécifiques aux vélos électriques

Les vélos électriques sont soumis à des règles de circulation spécifiques pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route. La **réglementation des vélos électriques** prévoit donc des consignes claires sur où et comment ces vélos doivent circuler.

Les vélos électriques doivent rouler sur les pistes cyclables lorsqu'elles sont disponibles. En l'absence de pistes cyclables, ils peuvent circuler sur la chaussée, en respectant les mêmes règles que les vélos traditionnels.

Toutefois, il leur est strictement interdit de rouler sur les trottoirs, sauf si une signalisation spécifique l'autorise !

Selon la nouvelle réglementation vélo électrique, les vélos à assistance électrique sont bridés. La législation impose que l'assistance du moteur électrique se coupe automatiquement lorsque la vitesse atteint 25 km/h. Cette limitation vise surtout à garantir la sécurité de tous et à aligner l'usage des vélos électriques avec celui des vélos classiques.

Les conséquences du non-respect de la législation

Le non-respect de la législation sur les vélos électriques peut avoir plusieurs conséquences pour les utilisateurs, des conséquences qui varient selon la gravité de l'infraction (amendes, confiscation du vélo, voire des **sanctions pénales en cas de récidive** ou de comportement particulièrement dangereux) :

- **Amendes** : La violation des règles de circulation, comme rouler sur le trottoir ou dépasser les limites de vitesse autorisées, peut entraîner des amendes. Par exemple, ne pas respecter les règles relatives à l'éclairage ou aux dispositifs de signalisation (comme les feux et les catadioptriques) peut entraîner une amende de 11 à 38 € ;
- **Confiscation du vélo** : En cas d'infractions répétées ou graves, les forces de l'ordre peuvent confisquer le vélo électrique. Cela peut se produire si le vélo a été modifié pour dépasser les limitations de vitesse légales, ou si des équipements de sécurité obligatoires ne sont pas en place ;
- **Sanctions pénales** : Pour les infractions plus sévères, telles que la conduite dangereuse ou sous l'influence de l'alcool, les sanctions peuvent inclure des peines de prison. La conduite sous l'influence de l'alcool, par exemple, est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 € et le retrait du permis de conduire (permis B). Il est aussi interdit de modifier le dispositif de limitation de vitesse d'un vélo électrique, ce qui peut être sanctionné jusqu'à 30 000 € d'amende et un an d'emprisonnement, avec suspension du permis de conduire pendant 3 ans ;
- **Impact sur l'assurance** : Le non-respect de la législation peut également avoir des conséquences sur les assurances. En cas d'accident, si le vélo n'est pas conforme aux réglementations (par exemple, s'il a été débridé pour dépasser les 25 km/h), l'assurance peut refuser de couvrir les dommages, laissant l'utilisateur seul responsable des coûts ;
- **Responsabilité civile** : Les utilisateurs de vélos électriques doivent aussi être conscients de leur responsabilité civile en cas d'accident. Ne pas respecter les règles de circulation peut entraîner une mise en cause de leur responsabilité, avec des conséquences financières importantes si des tiers sont blessés.

Les Infractions à vélo et montant des amendes

LES INFRACTIONS À VÉLO ET MONTANT DE L'AMENDE

Tarif de l'amende forfaitaire : si elle est payée dans les 3 jours elle peut être minorée. A l'inverse, si le délai dépasse les 45 jours, elle sera majorée.

135 €

Circulation sur le trottoir (hors piste cyclable)

135 €

Utiliser son téléphone, porter des écouteurs

135 €

Vitesse excessive

35 €

Rouler en sens interdit

sauf si panneaux :
SAUF

Stationnement gênant

35 €

Défaut d'éclairage et de freins

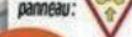
11 €

Circuler à plus de 2 côte à côté

35 €

Les infractions commises avec un vélo n'entraînent pas de retrait de points sur le permis. Cependant, si l'infraction est très grave (conduite en état d'ivresse, mise en danger d'autrui...), elle peut donner lieu à une suspension judiciaire du permis de conduire.

Non-respect de l'arrêt au feu rouge ou à un stop sauf si panneau :



35 €

135 €

Remorquage

35 €

Avoir un passager sur son vélo

35 €

Remonter les files par la droite

135 €

135 €

Circulation sous l'emprise de l'alcool

135 €

Sources : Sécurité routière.

Source : Site FFCT

Il's nous soutiennent :



GARAGE NIGOU CHRISTOPHE

Motoculture

Ventes et Réparations toutes marques



15150 GLÉNAT

04 71 62 26 91 / 06 74 87 29 49

FOUR TPTravaux d'extérieur - Terrassement
Petite maçonnerie**Mathieu Four**

06 79 54 67 88

Barbusset - 15150 Siran

Cantal EBIKE LOC

SARL Cantal E-Bike Loc.

Location de vélos électriques et musculaires
Livraison, réparation, vente.

▲ 15 rue de la Gare - 15150 Laroquebrou

✉ 07 87 21 92 11 - 06 71 45 53 24

✉ cantal-ebike-loc.fr

✉ cantal.ebike.loc@gmail.com

CHEZ CLO

Le Bourg

15150 SIRAN

Tel :
04.71.46.09.38OUVERT TOUS
LES JOURS SAUF
LE LUNDI ET
MERCRIDI APRES
MIDI

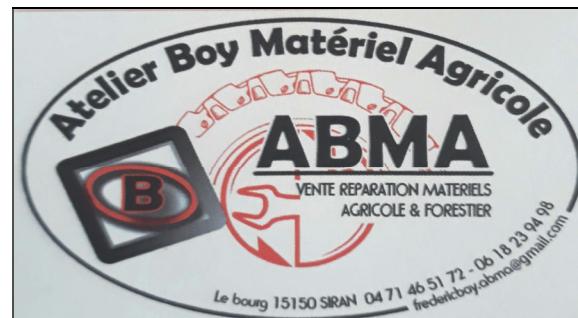
EPICERIE - BAR

POINT MULTI SERVICES

RELAIS POSTE

LIVRAISON A

DOMICILE GRATUITE

**SAS ETA BOISSIERES**
Travaux agricoles • Travaux publics
Travaux forestiers

6 Pont de Rhodes - 15150 SIRAN

J-Noël Boissières 06 83 06 84 27

Michel Boissières 06 80 44 24 64

etaboissieres@orange.fr

**Groupama**
D'OC

Calendrier 2025 des randonnées et autres manifestations

DATE	LIEU	Nom	Club organisateur	Type de Manifestation
03/05/2025	Laval de Cére 46	Gorges de la Cére	U S SIRAN	Route V T T Marche
24/05/2025	Aurillac	Brevet Longue Distance 100 et 200 Kms	Cyclos Vélo Montagnard	Route V T T Marche
29/05/2025	Vebret	Madic	MADIC	V T T Marche
01/06/2025	Jussac	La JUSSACOISE	C J R P J	Route V T T Marche
08/06/2025	Maurs	La Jean SOUQ	ASS Cyclo Maurs	Route
06/07/2025	Mauriac	La GENTIANE	Amicale Cyclos MAURIAC	Route Marche
13/07/2025	Arpajon sur Cère	Ronde ASPTT	ASPTT	Route Marche
27/07/2025	Allanche	Les ESTIVES du Cézallier	Vélo Club du Cézallier	Route V T T Marche
10/08/2025	Mauriac	La VIGEANNOISE	Amicale Cyclos MAURIAC	Route
16/08/2025	Siran	Rando de la Fête	U S SIRAN	Route V T T Marche
14/09/2025	Massiac	Rando en Pays d' ALLAGNON	Vélo Sport Loisir MASSIAC	Route V T T Marche
04/10/2025	Aurillac	Challenge Pierre FELGINES	Cyclos Vélo Montagnard	Route
05/10/2025	Maurs	TRANS MAURSOISE	ASS Cyclo Maurs	V T T
		AUTRES RANDONNEES A RETENIR		
25/05/2025	Marcolès	Selle en Scène	COMCOM Châtaigneraie	Route VTT Marche
29/06/2025	Leyme (46)	Rando des Bruyères	A C Leyme	Route
03/08/2025	Mur de Barrez (12)	Grimpette du Carladez	Cyclo-Club Carladez	Route
		AUTRES DATES A RETENIR		
07.08.09 Juin	BRASSAC (81)	Sortie du Club (PENTECÔTE)	SIRAN	Route (Marche possible accompagnateurs)
11 au 14 Juin	St FELICIEN 07	L' ARDECHOISE		Route
14/07/2025		Sortie Anniversaire JEANNOT		Route
05 au 12 Juillet	PRAYSSAC 46	Semaine EUROPEENNE		Route
03 au 10 Août	Orléans	Semaine Fédérale		Route V T T
Août ???	A définir	Sortie des Gars d'en Bas (Lot)	Les Gars d'en Bas de SIRAN	
		SEJOURS CODEP 15		
26/04 au 03/05	Espagne CATALOGNE	PLATJA D'ARO	Pour info. Complémentaires : Contacter J. M. WARLIER Tél : 06 47 60 39 35 Jean-marc.warlier@orange.fr	
20 au 29 / 05	Portugal	PRAIA DE VIERA		
07 au 14 / 06	Mauriac	Tour du CANTAL		
21 au 28 / 06	Condat 15	Parc et Volcans d' AUVERGNE		
12 au 28 / 09	Portugal	PRAIA DE VIERA		

Tableau à consulter sur le site : US SIRAN <http://us-siran.ffvelo.fr/>



J'ai perdu mon GPS 65S



Recharge nucléaire



Attention Danger !



Jetez un œil, mais gardez le bon



La végétation pousse vite ou le vélo ne bouge pas souvent



Les tagueurs écolos et éphémères

Milou



En admiration des meilleurs grimpeurs